

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



# Perspectives

## PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

**TOME II**

*Sciences Humaines et Sociales*

Éditeur :

UFR Communication et Société  
Université Alassane Ouattara  
(Côte d'Ivoire)

# PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II  
(Sciences Humaines et Sociales)

---

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>  
[revueperspectivesplurielles@gmail.com](mailto:revueperspectivesplurielles@gmail.com)

# RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

## CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

**Perspectives Plurielles**  
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process  
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

# ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

# COMITÉ DE RÉDACTION

## *Directeur de Publication :*

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

## *Secrétariat de rédaction*

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann  
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,  
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université  
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université  
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,  
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université  
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,  
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université  
Alassane Ouattara

## *Comité Scientifique et de Lecture :*

Prof. Lazare Marcelin POAME,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université  
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de  
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël  
OURA, Université Alassane Ouattara-  
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston  
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-  
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université  
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université  
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix  
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université  
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université  
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad  
Autónoma Metropolitana de Mexico,  
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université  
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université  
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire.

# Sommaire

## Géographie, environnement et aménagement du territoire

### **AKABLAH Tchoumou Léopold**

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité .....1-14

### **AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma**

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin .....15-34

### **Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA**

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

### **KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba**

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir .....51-65

### **TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David**

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo .....66-79

### **Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE**

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali) .....80-97

### **Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA**

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

### **Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI**

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin) .....117-133

### **Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André**

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

### **Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE**

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

### **Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI**

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

### **Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH**

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine .....179-194

**Fatogoma YÉO**

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

**Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ**

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin .....211-228

**Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND**

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024 .....229-243

**Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ**

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire) .....244-259

**Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE**

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

**Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO**

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou .....279-297

**Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE**

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest) .....298-319

**Sylvain Roger BONKOUNGOU**

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

**Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA**

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

**Kouamé Frédéric N'DRI**

22. Fiscalité sur les intrants zootecniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire) .....357-374

**SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma**

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....375-391

**Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA**

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

## Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

<b>TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot</b>	
25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan.....	407-424
<b>Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO</b>	
26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama .....	425-435
<b>KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic</b>	
27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire) .....	436-451
<b>Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN</b>	
28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale .....	452-472
<b>Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU</b>	
29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger) .....	473-483
<b>M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO</b>	
30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire).....	484-500
<b>Assamoi Omer YAPI</b>	
31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé.....	501-521
<b>Robert Lorimer ZOUKPÉ</b>	
32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire).....	522-537
<b>Brou Gbalou David KOUASSI</b>	
33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury.....	538-550
<b>Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN</b>	
34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin.....	551-570
<b>Sciences de l'éducation et psychologie / Communication</b>	
<b>Moulin Aymar MBINA YEMBI</b>	
35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés.....	571-583
<b>Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA</b>	
36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena.....	584-597

<b>Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE</b>	
37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal .....	598-611
<b>Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE</b>	
38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali.....	612-627
<b>Placide MENGOUA</b>	
39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis .....	628-641
<b>Djirekar Thierry MEDA</b>	
40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF) .....	642-658
<b>Ulrich Ariel YEKE PENDI</b>	
41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans.....	659-677
<b>AHMAT Abdoulaye Bichara</b>	
42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena .....	678-700
<b>Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADOGO</b>	
43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso.....	701-716
<b>Roger KABATA MULUNDU</b>	
44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa .....	717-732
<b>Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUZA AMADOU</b>	
45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder.....	733-750
<b>Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA</b>	
46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ? .....	751-765
<b>Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion</b>	
<b>BOTTY Bi Naga Landry</b>	
47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux.....	766-779
<b>Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ</b>	
48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale .....	780-793
<b>Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI</b>	
49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais .....	794-810
<b>Amani Stéphane N'GUESSAN</b>	
50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique .....	811-829

<b>Cyrille Aymard BEKONO</b>	
51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique .....	830-848
<b>ANZIAN Mlan Kouakou Pierre</b>	
52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques .....	849-864
<b>Seybou DJIBO</b>	
53. La guerre des courants islamiques au Niger .....	865-887
<b>Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN</b>	
54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920 .....	888-903
<b>Sié François KOUAKAN</b>	
55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle).....	904-914
<b>Mathieu SITIONON</b>	
56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire .....	915-931
<b>Mamadou Mariame DIALLO</b>	
57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Ségambie (1905-2025) .....	932-946
<b>BAKAYOKO Djakaridja</b>	
58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995.....	947-962
<b>KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain</b>	
59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique .....	963-978

---

## ANALYSE DE L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LA PRODUCTION ET TRANSFORMATION DU MANIOC DANS LES SOUS-PRÉFECTURES DE YAMOOUSSOUKRO ET LOLOBO (CÔTE D'IVOIRE)

ANALYSIS OF WOMEN'S INVOLVEMENT IN CASSAVA PRODUCTION AND PROCESSING IN THE SUB-  
PREFECTURES OF YAMOOUSSOUKRO AND LOLOBO (CÔTE D'IVOIRE)

### **SORO Souleymane**

Département de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire

E-mail : [souleysoromen@gmail.com](mailto:souleysoromen@gmail.com)

### **ZOGBO Zady Edouard**

Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

E-mail : [ed.zogbo@yahoo.fr](mailto:ed.zogbo@yahoo.fr)

### **KONE Basoma**

Département de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire

E-mail : [konbassoma@gmail.com](mailto:konbassoma@gmail.com)

---

**Résumé :** *L'agriculture vivrière initialement destinée à produire pour l'autoconsommation est aujourd'hui une agriculture vivrière marchande avec des cultures comme le manioc produit de plus en plus par les femmes rurales. L'objectif de cette étude est de montrer l'intérêt des femmes des Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo à produire le manioc en vue de sa transformation en attiéké. La démarche méthodologique a consisté à faire au préalable une recherche documentaire appuyée par une enquête de terrain dans six (6) localités. La technique de la boule de neige a été utilisée pour constituer l'échantillon de 135 femmes. Les résultats de cette étude montrent que 82 % des femmes ont accès à la terre pour produire le manioc et que 61 % de celle-ci n'ont aucun niveau d'étude. Elles utilisent la main d'œuvre familiale et surtout salariale pour une production de 1950 tonnes sur 149 hectares. Cette quantité de manioc est destinée prioritairement à être transformée en attiéké (1380 tonnes d'attiéké en 2025) par des unités familiales. La marge bénéficiaire des femmes se situe entre 150 000 FCFA et 300 000 FCFA sur une tonne de manioc. Ces ressources sont destinées à satisfaire les besoins familiaux et personnels. Le manioc est une source d'autonomisation des femmes dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo.*

**Mots-clés :** *Autonomisation ; Attiéké ; Femmes ; Lolobo ; Yamoussoukro.*

**Abstract:** *Subsistence farming, initially intended for self-consumption, has now become commercial subsistence farming, with crops like cassava increasingly produced by rural women. The objective of this study is to demonstrate the interest of women in the sub-prefectures of Yamoussoukro and Lolobo in producing cassava for processing into attiéké. The methodological approach consisted of preliminary literature review followed by fieldwork in six (6) localities. The snowball sampling technique was used to create a sample of 135 women. The results of this study show that 82% of the women have access to land for cassava production and that 61% of them have no formal education. They utilize family labor and, primarily, hired labor to produce 1,950 tons on 149 hectares. This quantity of cassava is primarily intended for processing into attiéké (1,380 tons of attiéké in 2025) by family units. The women's profit margin ranges from 150,000 FCFA to 300,000 FCFA per ton of cassava. These resources are used to meet family and personal needs. Cassava is a source of empowerment for women in the sub-prefectures of Yamoussoukro and Lolobo.*

**Keywords:** *Empowerment; Attiéké; Women; Lolobo; Yamoussoukro.*

---

## Introduction

Le manioc est l'une des principales cultures vivrières de la Côte d'Ivoire et spécifiquement dans les différentes Sous-Préfectures de Lolobo et Yamoussoukro. C'est une culture tropicale produite et consommée en grande quantité. Le manioc est très prisé dans l'alimentation de la population mondiale et plus précisément celle de l'Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire, c'est la deuxième culture vivrière du pays après l'igname, sa production moyenne représente 30 % du vivrier en 2018 avec 5 608 044 tonnes contre 34 % pour l'igname correspondant à 7 391 131 (B. OUDIN, 2020 : 10). C'est le même constat dans les localités de Lolobo et Yamoussoukro où le manioc supplante l'igname en termes de superficies et de production avec les femmes au cœur de l'activité pour leur autonomisation dans un espace où les habitudes alimentaires sont dominées à l'origine par l'igname. L'autonomisation des femmes se définit comme la capacité de la femme à prendre des décisions stratégiques de sa propre vie et d'accéder aux ressources nécessaires pour assurer son indépendance et contribuer à son bien-être et la prospérité de son pays (B. TALLA TAKAM et al., 2024 : 2). La filière manioc qui s'articule dans le contexte de cette étude autour de la production, transformation et commercialisation est impactée par la présence des femmes. Comme l'indique l'organisation non gouvernementale Belge Louvain Coopération citée par A. E. D. C. AMOA et al., (2023 : 483), le manioc est l'une des cultures dont la pratique est dominée par les femmes. Dans les deux Sous-préfectures, la population masculine est de 160 726 contre 154 276 femmes avec un taux de masculinité de 104,18 % (RGPH, 2014 : 10). La composition de la population indique que l'effectif des femmes est inférieur à celui des hommes. Par ailleurs, en milieu rural, les femmes ne décident pas en toute indépendance de leur emploi du temps et ont moins de chance qu'un homme à disposer d'un bien foncier (FAO, 2011 : 25). De ce fait, pourquoi la filière manioc est-elle sous l'influence féminine à Yamoussoukro et Lolobo ?

L'objectif de cette étude est d'analyser l'intérêt des femmes pour la filière manioc à Lolobo et Yamoussoukro. La pratique de cette culture nécessite une disponibilité des terres cultivables donc un accès au foncier. Ainsi, quels sont les facteurs explicatifs de l'implication des femmes dans la culture du manioc ? Quel est le mode d'organisation des unités de production et de transformation du manioc ? Quels sont les impacts de la commercialisation du manioc et ses dérivés dont l'attiéké sur l'autonomisation des femmes rurales ?

Pour mener à bien cette étude nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- l'implication des femmes dans la culture du manioc s'explique par la disponibilité des terres cultivables ;
- l'organisation des unités de production et de transformation est liée à la main d'œuvre familiale ;
- la commercialisation du manioc et ses dérivés est à l'origine de l'autonomisation financière des femmes des Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo.

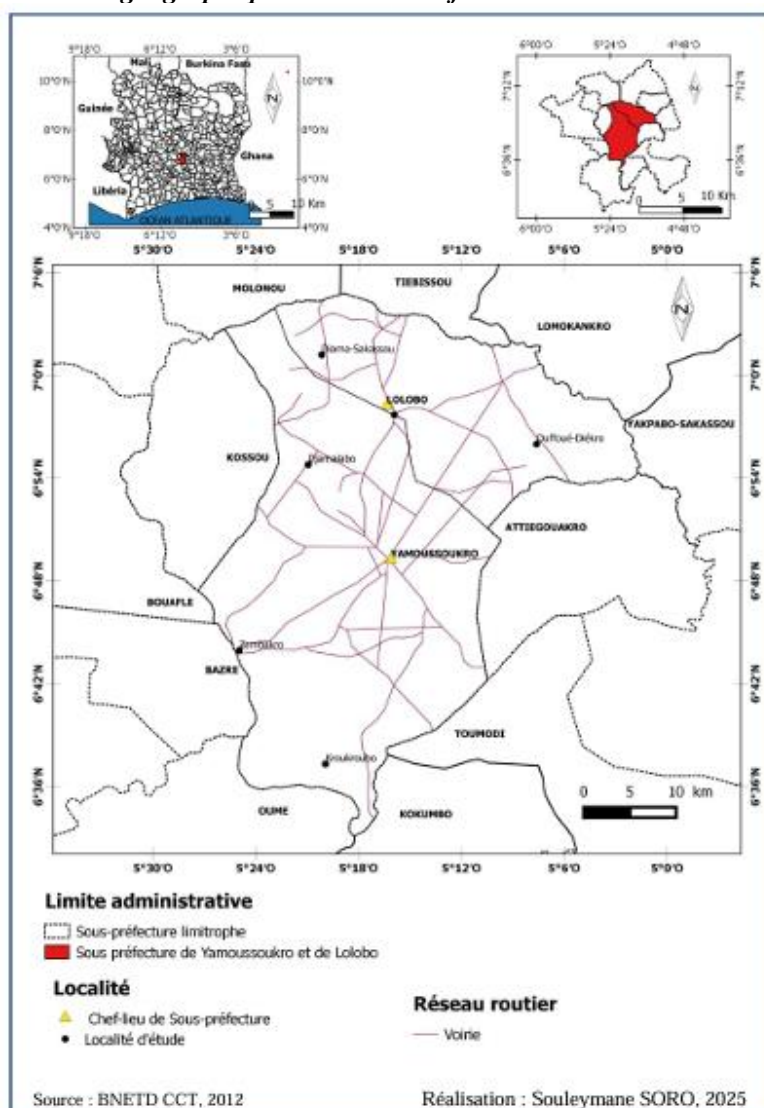
## 1. Démarche méthodologique

### 1.1. Localisation de la zone d'étude

La sous-préfecture de Yamoussoukro se trouve dans le District Autonome de Yamoussoukro. Elle renferme trente et un villages dont dix composent le secteur sous-préfectoral et vingt et un du secteur communal. La Sous-préfecture de Yamoussoukro a été créée par décret N° 61-04 du 02 janvier 1961, portant division des départements de la République de Côte d'Ivoire en Sous-préfectures. Elle a été officiellement ouverte en juin 1961 et érigée en Sous-préfecture de première classe suivant la loi N° 63-454 du 07 novembre 1963.

La Sous-préfecture de Lolobo quant à elle, a été créée par décret N°2008-97 du 5 mars 2008, et fait partie du département d'Attégouakro. La circonscription sous-préfectorale de Lolobo couvre un espace de dix-huit villages (Carte 1).

**Carte 1 : Situation géographique des Sous-Préfectures de Yamoussoukro et Lolobo**



L'espace de cette étude est limitée par différentes circonscriptions administratives. Au sud se trouvent Oumé et Kokumbo, à l'Est Toumodi, Attiéougakro puis Yakpabo-Sakassou. La limite nord est constituée Lomokankro, Tiébissou et Molonou alors qu'à l'Ouest on a Bazré, Bouaflé et Kossou. Cet espace qui couvre deux Sous-Préfectures a une superficie de 1 466 km<sup>2</sup> (Ministère du Plan et du Développement, 2022, p. 12).

### ***1.2. Cadre conceptuel***

L'autonomisation de la femme est un concept qui recouvre plusieurs dimensions. Elle prend en compte l'aspect économique, sociale, politique et psychologique. Selon le PNUD (2008 : 9), l'Autonomisation de la femme s'articule autour de cinq critères : le sens de la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer et la capacité d'influencer le changement social. Le concept d'autonomisation de la femme s'inscrit dans la théorie de la décision ou théorie du choix rationnel en ce qui concerne cette étude. En effet, face aux conditions de vie difficiles des femmes rurales, celles-ci ont fait le choix de la production et transformation du manioc en attiéké.

Cette étude vise à prendre en compte la dimension économique et sociale de l'autonomisation des femmes dans les Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo.

### ***1.3. La collecte et le traitement des données***

#### ***1.3.1. Outils de collecte des données***

La collecte des données a été effectuée par l'utilisation d'un guide d'entretien et des fiches de questions qui ont été administrées. Un appareil photo numérique a été utilisé pour les prises de vues et un journal de terrain pour la prise de notes.

#### ***1.3.2. Techniques de collecte des données***

Pour cette étude, la démarche méthodologique adoptée a consisté à faire au préalable une recherche documentaire. Elle a permis de consulter divers articles, ouvrages, thèses et rapports d'activité. L'ensemble des écrits lus a permis de mieux comprendre la thématique.

En ce qui concerne l'enquête de terrain à l'échelle des Sous-Préfectures de Yamoussoukro et Lolobo, nous avons un total de 20 062 producteurs de manioc (INS, 2016 : 2). La répartition spatiale des producteurs se présente de la manière suivante : 15 394 producteurs dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro contre 4 668 à Lolobo. Par l'échantillonnage boule de neige nous avons interrogé 135 femmes de la filière. Dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro nous avons 89 enquêtés contre 46 à Lolobo de façon proportionnelle (Tableau 1).

**Tableau 1 : Nombre de femmes enquêtées par sous-préfecture**

<b>Sous-préfecture de Yamoussoukro</b>	
Djamalabo	17
Zambakro	53
Kroukroubo	19
<b>Total Sous-préfectoral</b>	<b>89</b>
<b>Sous-préfecture de Lolobo</b>	
Lolobo	22
Diamassakassou	13
Ouffouédiékro	11
<b>Total Sous-préfectoral</b>	<b>46</b>
<b>Total général des deux Sous-préfectures</b>	<b>135</b>

*Source : Enquêtes de terrain, 2025*

Le tableau 1 montre que l'enquête de terrain s'est effectuée dans trois localités de chacune des Sous-préfectures.

### **1.3.3. Traitement des données**

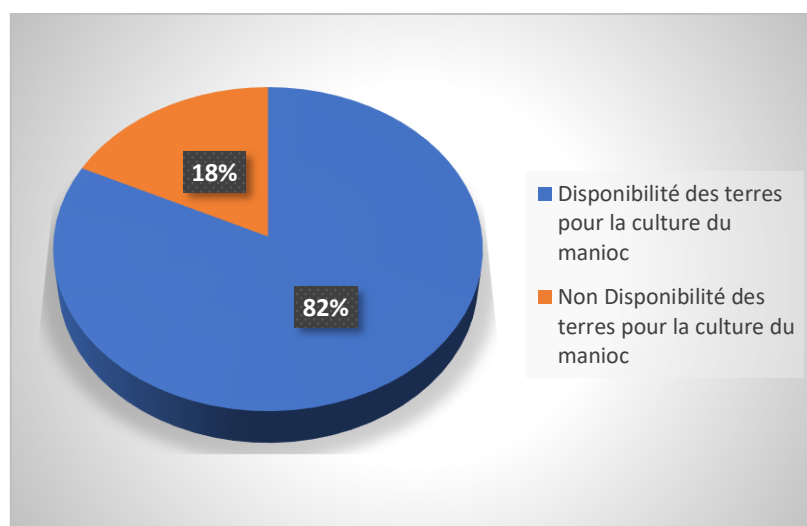
Le traitement des données prend en compte la phase de dépouillement automatique. Celui-ci a été fait en utilisant le logiciel SPHINX V5. Une fois cette étape terminée, les résultats permettent de générer des tableaux statistiques pour l'élaboration des cartes. Les tableaux ont également servi à la réalisation de graphiques. Ceux-ci ont été réalisés avec EXCEL. Quant au traitement de texte, WORD a été utilisé. Les cartes ont été conçues et réalisées avec les logiciels de cartographie numérique QGIS 2.0.1.

## **2. Résultats**

### **2.1. Les facteurs explicatifs de l'implication des femmes dans la culture du manioc**

#### **2.1.1. La disponibilité des terres : levier de la culture du manioc par les femmes**

Pour la culture du manioc les femmes ont besoin de parcelles qui leur permettent de créer des exploitations. L'enquête de terrain montre la disponibilité des terres pour la culture du manioc dans l'espace de l'étude (Figure 1).

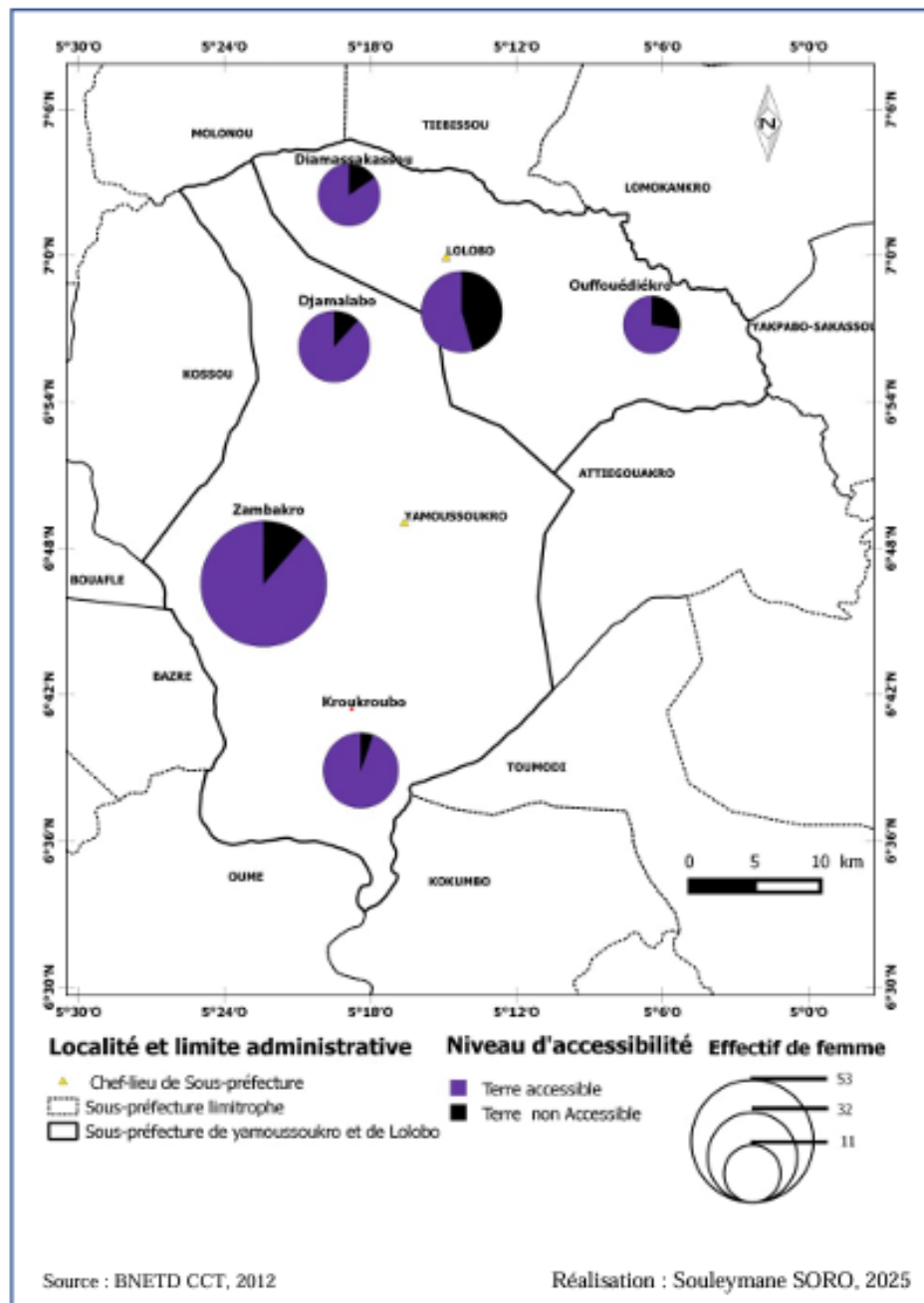
**Figure 1 : Disponibilité des terres pour la culture du manioc par les femmes**

**Source : Enquêtes de terrain, 2025**

La figure 1 indique que dans les deux sous-préfectures qui constituent l'espace de ce travail, 82 % des femmes ont accès à la terre pour la culture du manioc contre 18 % qui ont des difficultés en la matière. Il ressort également de l'enquête que le manioc est une plante qui se développe sur différents types de sols en dehors des sols hydromorphes. Il pousse et se cultive sur les sols les plus pauvres et impropres à l'agriculture. À l'échelle des différentes localités enquêtées il y a une variabilité de l'accessibilité à la terre par les femmes (Carte 2). Elle indique que les femmes ont accès à la terre dans toutes les localités. À l'échelle de la Sous-préfecture de Yamoussoukro 90 % des femmes ont accès à la terre pour la culture du manioc contre 10 % qui éprouvent des difficultés pour obtenir une parcelle. Dans la circonscription administrative de Lolobo seulement 67,39 % des femmes ont accès à la terre. Les pourcentages d'accès à la terre les plus faibles sont observés à Lolobo et Ouffoédiékro qui sont successivement de 54,55 % et 72,73 %. Pour ce qui concerne Lolobo, localité située à 12 Kilomètres de Yamoussoukro et chef-lieu de la Sous-préfecture, il faut noter qu'une partie du site du village lui-même (Lolobo Est) est situé sur les terres de N'Dènou village voisin à environ deux kilomètres selon nos enquêtes. Une telle situation pose la question de l'insuffisance du foncier. Par ailleurs, du fait de la proximité de Lolobo avec Yamoussoukro, le foncier a pris de la valeur et plusieurs lotissements y ont lieu. C'est le même constat avec Oufouédiékro en matière de lotissement.

Bien que les femmes de ces deux localités aient un accès moindre au foncier cette question ne constitue pas un obstacle à la production du manioc par les femmes pour l'autoconsommation et sa transformation en attiéké.

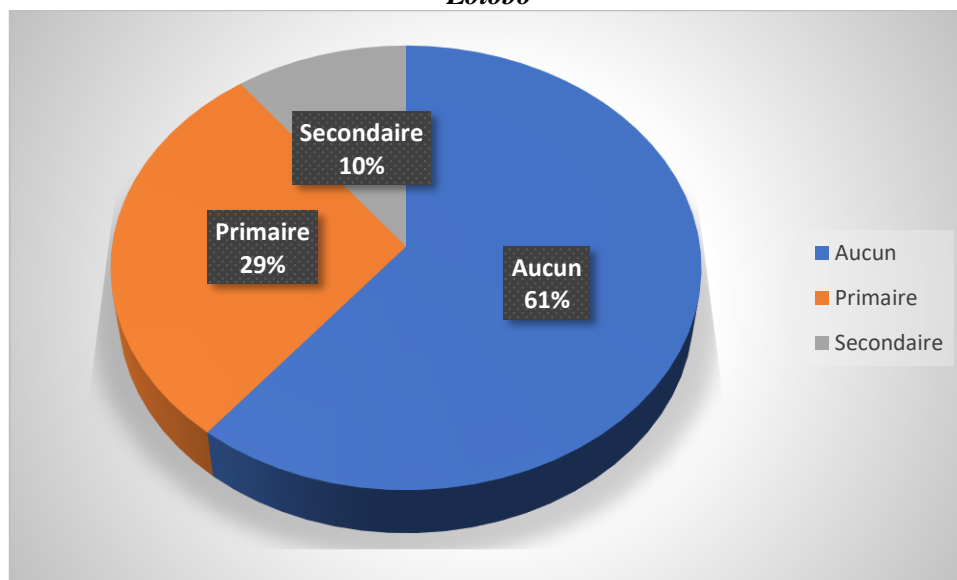
**Carte 2 : Accessibilité des femmes à la terre par localité enquêtée dans les Sous-préfecture de Yamoussoukro et Lolobo**



**2.1.2. La faiblesse du niveau d'étude des femmes de la filière manioc**

L'enquête montre que les femmes des Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo qui interviennent dans la filière manioc ont un faible niveau d'instruction (Figure 2).

**Figure 2 : Niveau d'instruction des femmes de la filière manioc de Yamoussoukro et Lolobo**



*Source : Enquêtes de terrain, 2025*

La figure 2 montre que 61 % des femmes de notre espace d'étude n'ont aucun niveau contre 29 % et 10 % qui ont successivement le niveau primaire et secondaire. De ce fait, le faible niveau d'instruction peut constituer un facteur limitant l'accès à l'emploi formel et orienter les femmes vers les activités agricoles comme la production de manioc. La production et transformation du manioc se présentent ainsi comme une alternative à la question d'emploi.

## **2.2. L'organisation des unités de production et de transformation**

### **2.2.1. L'organisation des unités de production du manioc**

La production de manioc par les femmes se fait dans des exploitations qui leurs appartiennent. Non seulement elles interviennent elles-mêmes dans les travaux mais elles s'appuient essentiellement sur la main d'œuvre familiale et la main d'œuvre salariale qui est la plus utilisée. En effet, de la préparation du terrain au bouturage de la parcelle c'est la main d'œuvre salariale qui est dominante d'autant plus que pendant cette période (février-mars) où on a les premières pluies, les hommes sont occupés par la culture de l'Igname. La journée de travail se négocie entre 2500 FCFA et 3000 FCFA selon la localité. Le tableau 2 présente les superficies des exploitations de manioc des femmes et leurs productions dans les Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Tableau 2).

**Tableau 2 : Les superficies et productions de manioc par les femmes en 2025**

Sous-préfectures	Localités	Superficie totale (Ha)	Production en tonnes (T)
Lolobo	Lolobo	20,15	329
	Djamassakassou	8	72
	Ouffouédiékro	8,25	140
<b>Total Lolobo</b>		<b>36,40</b>	<b>541</b>
Yamoussoukro	Kroukroubo	28,50	441
	Zambakro	69,60	710
	Djamalabo	14,50	258
<b>Total Yamoussoukro</b>		<b>112,6</b>	<b>1409</b>
<b>Total Général</b>		<b>149</b>	<b>1950</b>

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Le tableau 2 montre que les femmes de l'espace d'étude ont planté le manioc sur 149 hectares pour une production de 1950 tonnes soit une production moyenne de 13 tonnes par hectare. Selon le tableau les femmes ont en moyenne plus d'un hectare (1,10 ha) de manioc pour une production de 13,08 tonnes.

L'enquête révèle également que plusieurs variétés de manioc sont cultivées à Yamoussoukro et Lolobo (le BONOUA, YACÉ, YAVO, BOCOUI 1, BOCOUI 2, OUELÉKANGA...). Les variétés dominantes dans l'espace d'étude sont le YACÉ dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro et le YAVO à Lolobo. Les noms respectifs de YACÉ et de Bonoua sont des variétés prisées. Elles portent ces noms parce que ce serait Philippe Grégoire YACÉ (Homme politique de la Côte d'Ivoire Post Coloniale, il fut député-maire de Jacquerville et Président de l'Assemblée Nationale Ivoirienne) qui aurait pour la première fois introduit la tige de cette variété en Côte d'Ivoire. Pour la seconde, elle porte le nom Bonoua parce que c'est son origine. C'est à partir de cette localité située au Sud de la Côte d'Ivoire que s'est répandu cette variété.

Dans une exploitation d'une même productrice on trouve très souvent plusieurs variétés avec une qui est dominante. Ainsi, on peut avoir la dominance du YAVO dans une exploitation agricole avec la présence du YACÉ, BOCOUI et autres variétés. On trouve plusieurs variétés de manioc dans les différentes Sous-préfectures avec la dominance d'au moins une variété par localité. L'espace de cette étude est marqué par la production de l'attiéké par les femmes.

### 2.2.2. L'organisation des unités de transformation du manioc en attiéké

Dans l'espace de cette étude le manioc est essentiellement transformé en attiéké. Cette transformation se fait dans des unités familiales qui sont des unités de production au sein desquelles il existe un lien de parenté entre les personnes qui y travaillent (Photo 1 et 2).

**Photo 1 : Epluchage du manioc par la main d'œuvre familiale à Zambakro**



*Source : Souleymane SORO, 2025*

La photo 1 présente l'épluchage du manioc par la main d'œuvre familiale à Zambakro. La mère est la propriétaire de l'unité de production artisanale de l'attiéké. Dans cette unité qui se présente comme une structure de transformation de manioc, elle utilise ses enfants pour l'aider à éplucher le manioc avant de procéder au broyage (Photo 2). Le broyage peut se faire par un moulin du village ou par une broyeuse de manioc mobile qui se présente comme un processus moderne par rapport au broyage manuel comme on le voit sur la photo 2.

**Photo 2 : Broyage du manioc à Zambakro pour la production de l'attiéké**



*Source : Souleymane SORO, 2025*

La Photo 2 montre qu'après l'épluchage du manioc il est broyé pour obtenir une pâte. Lorsqu'il s'agit d'une broyeuse mobile, c'est toute la main d'œuvre familiale qui est sollicitée. Pour ce qui concerne la cuisson de l'attiéké, l'activité est pratiquée exclusivement par les femmes. Celles-ci utilisent la main d'œuvre familiale constituée de personnes avec qui elles ont un lien de parenté soit ses enfants ou ses sœurs en général pour la production. Ce travail permet de produire des quantités importantes d'attiéké dans les différentes localités enquêtées (Tableau 3).

**Tableau 3 : La quantité annuelle d'attiéké produite par localité enquêtée en 2025**

Localités	Quantité d'attiéké en tonnes (T)
Lolobo	263
Djamassakassou	57
Ouffouédiékro	112
Kroukroubo	174
Zambakro	568
Djamalabo	206
<b>Total</b>	<b>1380</b>

*Source : Enquêtes de terrain, 2025*

Le tableau 3 montre que Zambakro, Lolobo et Djamalabo sont les localités qui produisent plus l'attiéké. Ce sont des localités faciles d'accès dont les produits sont écoulés sur le marché sans grande difficulté. Les productrices d'attiéké de Zambakro, Lolobo et Djamalabo ont également un meilleur accès aux circuits de commercialisation vers Abidjan en passant par les sites de pré-collectes qui se trouvent à Yamoussoukro. A Djamassakassou, Kroukroubo et Ouffouédiékro les quantités d'attiéké se situent entre 57 et 174 tonnes.

Dans l'ensemble les femmes s'organisent au sein de la cellule familiale pour produire l'attiéké destiné à l'autoconsommation mais surtout à la commercialisation.

### **2.3. Impact socio-économique du manioc sur les femmes à Yamoussoukro et Lolobo**

Dans les Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo, le manioc produit par les femmes est destiné prioritairement à la transformation en attiéké pour être vendu. Le manioc est aujourd'hui une culture vivrière marchande qui intéresse de plus en plus les agricultrices du fait de son impact économique. Il s'agit de la production du manioc pour sa commercialisation aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Toutefois, tous les ménages qui produisent l'attiéké en sont des consommateurs. De

ce fait, le manioc se présente comme une culture qui permet de lutter contre l'insécurité alimentaire. Pendant la période de soudure en milieu rural qui se situe de juin à septembre avant les premières récoltes, le manioc est une culture essentielle qui intervient dans l'alimentation des populations car il est récolté en général sur 9 à 12 mois selon nos enquêtes. La vente de l'attiéké aussi bien en détail qu'en gros est source de revenus financiers (Tableau 4).

**Tableau 4 : Répartition des gains sur une tonne de manioc transformé en attiéké par localité**

Nom de localité	Coût de la transformation	Marge bénéficiaire 150 000 à 200 000 FCFA	Marge bénéficiaire 200 000 à 300 000 FCFA
Kroukroubo	45 000 FCFA	68,42 %	31,58 %
Djamalabo		58,82 %	41,18 %
Zambakro		33,96 %	66,04 %
Lolobo		31,81 %	68,18 %
Djamassakassou		92,31 %	07,69 %
Ouffoediekro		72,72 %	27,28 %
Moyenne (%)			59,67 %

*Source : Enquêtes de terrain, 2025*

Le tableau 4 indique que 59,67 % des femmes ont un gain compris entre 150 000 FCFA et 200 000 FCFA. Par ailleurs 40,33 % des actrices de la filière manioc ont 200 000 FCFA à 300 000 FCFA par tonne de manioc transformé. L'enquête montre que de façon spécifique c'est à Zambakro et Lolobo que le pourcentage des femmes qui ont un gain de plus de 200 000 FCFA est élevé avec successivement 66,04 % et 68,18 %. Dans ces différentes localités les femmes sont mieux structurées en matière de commercialisation de l'attiéké avec un circuit de commercialisation dont les sites de collecte se trouvent à Yamoussoukro pour être acheminé vers Abidjan. Les circuits de commercialisation de l'attiéké sont détenus par les femmes. Nous avons deux circuits de commercialisation : le commerce de proximité et le commerce lointain. En effet, une partie de l'attiéké est commercialisée sur place pour la consommation locale alors que l'autre partie est destinée à la ville d'Abidjan depuis les sites de regroupement. Bien que les ressources générées par l'activité de transformation du manioc par les femmes en attiéké soient le plus souvent faibles c'est un débouché économique permettant de réduire les inégalités de revenu et de productivité au niveau du genre. Les ressources de la commercialisation de l'attiéké occasionnent l'autonomie des femmes sur le plan financier, afin de réduire leur dépendance matérielle à l'égard des hommes ou d'autres membres de leur famille. Les stratégies d'autonomisation aident les femmes à augmenter leur pouvoir de négociation, à prendre davantage confiance en elles et à accroître leur autonomie

en matière de prise de décisions. L'enquête montre que les ressources de la transformation du manioc aident les femmes à apporter un soutien à leurs maris dans la gestion du ménage à travers les charges quotidiennes dont l'achat de savon, huile, poisson... Elles interviennent également dans la scolarisation des enfants d'autant plus que pendant l'année scolaire elles font des transferts d'argent par mobile money aux élèves du secondaire qui sont en ville (Yamoussoukro et Attiégouakro) en s'appuyant sur les revenus de la vente de l'Attiéké.

### 3. Discussions

En somme, il faut retenir à travers cette étude que les femmes ont accès à la terre pour la culture du manioc. Comme le montrent les travaux de KONE (2011) cité par W. M. B. GBEADA et al., (2021 : 457), l'accès à la terre dans nos sociétés villageoises était autrefois réservé uniquement aux hommes mais avec l'évolution de nos sociétés par la prise en compte de nouveaux enjeux socio-économiques, la rigidité foncière à l'encontre des femmes va se desserrer. Ainsi les femmes ont désormais accès à la terre. En Côte d'Ivoire et particulièrement dans le District Autonome de Yamoussoukro, les femmes ont un accès indirect à la terre par l'intermédiaire des hommes que sont le père, le mari, le frère ou l'oncle (S. SORO, 2024 : 125). Lorsque la femme se marie elle part travailler sur les terres de son mari et n'hérite des terres de son père pour éviter la dispersion du patrimoine foncier de la communauté. Son droit sur la terre de son mari dure autant que le mariage dure. En cas de décès de l'époux, la femme peut avoir un rôle de gardienne de la terre pour les enfants du défunt sinon c'est le frère du défunt qui en hérite. Même si la coutume veille à assurer la subsistance des veuves et des orphelines en leur allouant des parcelles de terre, les femmes restent dépendantes des hommes de leur famille ou de la bonne volonté de la communauté en matière d'accès à la terre (OFPRA, 2017 : 26). C'est dans ces différentes circonstances que les femmes des Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo ont accès aux terres pour créer des exploitations de manioc qu'elles récoltent pour transformer en attiéké. Par ailleurs, les femmes sont de plus en plus dans la filière manioc chez les baoulé qui sont les autochtones de Yamoussoukro et Lolobo car pour le Baoulé, le travail du manioc est réservé généralement aux femmes du fait qu'il soit moins rude. Cette position est soutenue par S. A. GBODJE (2013 : 168). Il soutient que le Baoulé est conscient d'un certain féminisme, attitude favorable à la défense des intérêts propres de la femme. Ici, il s'appuie sur la féminité de celle-ci souplesse, douceur pour lui attribuer certaines tâches moins pénibles à exécuter. La femme, dans la cosmogonie baoulé, est sacrée, divine et donc mérite respect et considération. L'homme se réserve ainsi les durs travaux et c'est après qu'intervient sa femme. Bien que les femmes aient accès à la terre pour produire la manioc l'implication de celle-ci dans la production est aussi liée au fait que le travail de production du manioc soit moins pénible par rapport aux autres travaux destinés aux hommes. Par contre, les travaux de O. DONFACK et al., (2021 : 600) ont montré au Cameroun dans le département

du Moungo (région du Littoral-Cameroun) que la crise de la filière caféière des années 1980 à 1990 a engendré l'émergence de la culture du manioc. Ils précisent que le manioc et ses multiples produits dérivés (farine panifiable, spaghetti, biscuits, amidon domestique et industriel, savon de manioc) contribuent à assurer l'alimentation aux ménages du département de Moungo. Pour ces auteurs, la racine de manioc renferme à elle seule presque tous les piliers de la sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité et la richesse nutritive. Sa disponibilité et son accessibilité continue pendant toute l'année sont dues à l'élasticité des récoltes. Les possibilités multiples de sa transformation font d'elle une plante stratégique en période de soudure. Ainsi la sécurité alimentaire est assurée avec le manioc et ses produits dérivés ce qui explique sa production.

La production du manioc est assurée par la main s'œuvre familiale et salariale dans les Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo. C'est le même résultat que celui obtenu dans le District Autonome de Yamoussoukro par S. SORO et *al.*, (2025 : 51) qui montre que du nettoyage des parcelles pour planter le manioc jusqu'à la récolte des racines, les mains d'œuvres contractuelles et journalières sont mises à contribution. Ce sont des mains d'œuvres salariales auxquelles s'ajoute la main d'œuvre familiale. La production de l'attiéké dans les Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo s'appuie également sur la main d'œuvre familiale. Ce résultat est conforme à celui de K. S. KOUAKOU et K. J. M. B. KOUAME (2023 : 151) dont l'étude menée à Grand-Lahou au Sud de la Côte d'Ivoire a montré l'existence d'unités familiales de production d'attiéké disséminées dans la ville. Dans le même sens E. R. KRABI et *al.*, (2015 : 290) indiquent dans leur étude sur la production de l'attiéké dans la ville d'Abidjan que la production se fait par des unités familiales en y ajoutant la présence de productrices organisées en groupements. Il s'agit d'unités coopératives où le matériel de travail est mis en commun par les femmes, souvent le travail est individuel et la vente se fait en commun avec partage équitable du profit. L'organisation de la production de l'attiéké est liée aux unités familiales d'autant plus que le travail se fait collectivement et que la propriétaire ne paie pas de salaire de façon journalière. Cela permet d'augmenter les gains.

Dans notre espace d'étude, l'attiéké est le principal dérivé du manioc produit et vendu par les femmes. C'est une source de revenus qui leur permet de s'affirmer financièrement et socialement. L'autonomisation des femmes par la transformation et commercialisation du manioc est soutenue par les travaux de K. S. MLAN et A. A. G. KOKI (2018 : 22) à Bécédi-Brigna. Selon cette étude, le manioc constitue une source de pouvoirs pour les femmes. Leur étude sociologique montre que les femmes ont fait sienne la rente découlant de cette culture, au grand dam, des hommes qui vivent difficilement des chutes drastiques répétées des cours du café et du cacao, et des changements climatiques. Allant dans le même sens, c'est une activité qui est à l'origine de l'autonomisation de la femme rurale. C'est le même constat avec l'étude menée à Bonoua par A. E. D. C. AMOA et *al.*, (2023 : 485).

Les résultats de cette étude à Bonoua révèlent que la production du manioc occupe une place importante dans l'autonomisation des femmes de cette localité. Cependant, contrairement à celles de Yamoussoukro et Lolobo, ces femmes ne disposent pas de ressources foncières leur permettant d'intensifier leur champ de manioc sur de grandes surfaces de terres. Les ressources sont issues de la vente du manioc frais puis de sa transformation en attiéké et elles permettent de faire face aux besoins personnels et familiaux à Bonoua. Ainsi, l'autonomisation économique, sociale, psychologique et politique des femmes constitue un facteur de protection qui diminue le risque de violence à l'égard des femmes, cette violence étant un corolaire du statut inférieur réservé à la femme au sein du couple et dans la société en général (ONU-FEMMES, 2020 : 1). Au-delà de l'autonomisation économique et sociale des femmes de cette étude, à Bonoua la production de l'attiéké prend en compte toutes les dimensions de l'autonomisation de la femme.

### **Conclusion**

Dans les Sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo, les femmes ont accès à 82 % aux terres ce qui leur permet de produire 1950 tonnes de manioc soit 541 tonnes dans la Sous-préfecture de Lolobo et 1409 tonnes à Yamoussoukro. Elles produisent sur une superficie totale de 149 hectares. Leur production est en priorité destinée à la transformation en attiéké qui est l'un des dérivés prisés du manioc. Aussi bien dans les exploitations que dans les unités de production la main d'œuvre familiale est utilisée en plus de la main d'œuvre salariale. Les ressources issues de la transformation d'une tonne de manioc sont de 150 000 FCFA à 300 000 FCFA. Elles sont destinées à permettre aux femmes rurales de l'espace de cette étude de s'affirmer financièrement et socialement. En plus de cette autonomisation des femmes, le manioc peut être transformé en plusieurs produits dérivés susceptibles de faciliter ou améliorer la sécurité alimentaire en termes de disponibilité, qualité et diversité de produits alimentaires.

### Références bibliographiques

- AMOA Amlan Estelle Dorothée Christelle, ADON Kouadio Patrick et OKOU Kouakou Norbert, 2023, « La place du manioc dans l'autonomisation des femmes de Bonoua (Côte d'Ivoire) » in *SCIREA Journal of Sociology*, Volume 7, pp. 481-500.
- DONFACK Olivier, TCHOFO Platini, KAMGA Cedric Talla et ZEUFACK Franky Malco, 2021, « Développement de la filière manioc et réduction de la pauvreté dans le département du Moungo, région du Littoral-Cameroun » in *DJIBOUL N°002*, pp. 594-611.
- GBÉADA Woungouankeu Maxence Bergelin, YOMAN N'goh Koffi Michael, KOUAMÉ Dhédé Paul Éric, DJAKO Arsène, 2021, « l'accès des femmes au foncier dans la sous-préfecture de Daloa » in *RIGES* numéro spécial, Bouaké, Université Alassane Ouattara, pp. 454-471.
- GBODJÉ Sékré Alphonse, 2013, « L'économie « Faafouè » avant l'arrivée des colonisateurs français en 1898 » in *Rev iv hist* No 22, Abidjan, EDUCI, pp. 157-170.
- KOUAKOU Kouassi Séverin, KOUAME Koffi Jean Marius Boris, 2023, « Les unités de production de l'attiéké dans la ville de Grand-Lahou à l'épreuve de la culture du manioc (Côte d'Ivoire) » in *Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales*, N° 10, pp. 142-156.
- KRABI Ekoua Regina, ASSAMOI Allah Antoine, EHON Ayawovi Fafadzi, DIAWARA Bréhima, NIAMKÉ Lamine Sébastien et THONART Philippe, 2015, « Production d'attiéké (couscous à base de manioc fermenté) dans la ville d'Abidjan » in *European Scientific Journal*, vol.11, No.15, pp. 277-292.
- MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT, 2022, *Annuaire des Statistiques Régionales 2020-2021*, INS, Abidjan, 126 p.
- MLAN Konan Séverin et KOKI Amokou Amandine Geneviève, 2018, « Rente du *Manihot esculenta*, autonomisation économique et sociale des femmes et gestion durable de la forêt à Bécédi-Brignan (Côte d'Ivoire) » in *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique*, vol.16, pp. 21-32.
- OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION DES RÉFUGIES ET APATRIDES, 2017, Côte d'Ivoire, les conflits fonciers en zone rurale, Fontenay-sous-Bois, DIDR, 44 p.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES-FEMMES, 2020, *Résumé de stratégie : renforcer l'autonomisation des femmes*, New-York, Respect Women, 24 p.

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, 2011, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, FAO, Rome, 161 p.
- LOUDIN Bertrand, 2020, Etude sur les segments amont et aval du marché agricole de la Côte d'Ivoire, CERESCO, Lyon, 61 p.
- RGPH, 2014, *Répertoire des Localités : District Autonome de Yamoussoukro*, INS, Abidjan, 15 p.
- UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME, 2008, *Innovative approaches to promoting women's economic empowerment*, UNPD, New York, 112 p.
- SORO Souleymane, 2024, *La filière manioc dans le District Autonome de Yamoussoukro (Centre de la Côte d'Ivoire)*, Thèse de doctorat, Bouaké, Université Alassane Ouattara, 416 p.
- SORO Souleymane, TAPE Achille Roger, N'GUESSAN Kouadio Marus, DJAKO Arsène, 2025, « La chaîne de valeur du manioc et autonomisation financière de ses acteurs dans le District Autonome de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) » in *ANYASA*, N° 18, pp. 46-63.
- TALLA TAKAM Bertrand, NDIPONDJOU Evelyne, TCHAPTCHET NDAMEN NJINDAM Mathilde Bienvenue et TUMMO NGEPI Steve Jordan, 2024, *Leadership féminin et autonomisation de la femme*, GIZ, Yaoundé, 22 p.